



ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION MUNICIPALE N° 046-23

Vérifications périodiques obligatoires des installations techniques des bâtiments communaux

Avenant de cession

Apave Exploitation France (AEF)

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

VU la délibération n° 072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération n° 140-22 en date du 12 décembre 2022, par laquelle le conseil municipal d'Ancenis-Saint-Géréon a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadres à procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU la décision municipale n° 024-21 en date du 28 avril 2021, portant attribution du marché de vérifications périodiques obligatoires des installations techniques des bâtiments communaux à APAVE Nord-Ouest,

VU la décision municipale n° 046-22 en date du 2 mai 2022, portant validation d'un avenant n° 1 au marché de vérifications périodiques obligatoires des installations techniques des bâtiments communaux avec APAVE Nord-Ouest, pour l'intégration des installations électriques et gaz des sites de la commune historique de Saint Géréon,

VU le projet d'avenant de cession du marché de vérifications périodiques obligatoires des installations techniques des bâtiments communaux à la société AEF (Apave Exploitation France), présenté par APAVE SA,

CONSIDÉRANT la nouvelle organisation de la société APAVE devenue nécessaire pour séparer juridiquement ses activités relevant du secteur de la construction de ses autres activités,

CONSIDÉRANT la création, à cet effet, de deux nouvelles entités filiales détenues à 100 % par APAVE SA, d'une part, AICF (Apave Infrastructures et Construction France) pour toutes les prestations relevant des infrastructures et de la construction et, d'autre part, AEF (Apave Exploitation France) pour les autres activités,

DÉCIDE

Article 1 : d'établir un avenant de cession au profit de la société AEF (Apave Exploitation France), sise 6 rue du Général Audran 92412 Coubevoie cedex, n° SIRET 903 869 618 000 12, au marché de vérifications périodiques obligatoires des installations techniques des bâtiments communaux, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Article 2 : AEF se substitue à Apave Nord-Ouest dans tous ses droits et obligations pour la réalisation des prestations, en tant que titulaire du marché.

Article 3 : A compter de la date de transfert, les règlements doivent être adressés à AEF, conformément aux références bancaires annexées au présent avenant.

Article 4 : Toutes les autres clauses et conditions du marché, ainsi que ses avenants, demeurent applicables, tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant.

Article 5 : Monsieur le Maire et le Comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 6 : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 14 mars 2023

Le Maire,
Rémy Orhon





Avenant de cession à AEF

Entre

Société : *Commune d'Ancois-Saint-Germain*
Située : *Place du Maréchal Foch CS 30217 44 156 Ancois-Saint-Germain cedex*
Immatriculée au RCS de :
Sous le numéro :
N° SIRET 200 083 228 000 M

Ci-après " le Pouvoir adjudicateur "

ET

APAVE NORD OUEST SAS, Société par Actions Simplifiée, dont le siège social est situé 340 avenue de la Marne 59700 Marcq-en-Baroeul et immatriculée au RCS de Lille sous le numéro 419 671 425 ;

Ci-après "ANO"

ET

APAVE EXPLOITATION FRANCE, Société par actions simplifiée sis 6 Rue du Général Audran 92412 Courbevoie cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 903 869 618

Ci-après "AEF"

Exposé préalable :

Le Pouvoir adjudicateur a attribué le marché / commande / contrat

N° *2021.0222 M3 0000*¹ (ci-après "le Marché"), portant sur des prestations à ANO.

intitulé "Vérifications périodiques obligatoires des installations techniques des bâtiments"
Le 1er janvier 2023 (ci-après "la Date de Transfert"), ANO procédera à un apport partiel d'actifs aux *Communes* entités AEF et AICF.

AEF reprendra les activités suivantes (ci-après "les Prestations") :

- Inspection
- Essais et Mesures
- Conseil
- Formation

Article 1 Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de céder le Marché et transférer les Prestations à AEF qui s'engage à les exécuter aux mêmes conditions techniques et commerciales.

Article 2 Cession

AEF se substitue à ANO dans tous ses droits et obligations pour la réalisation des Prestations, en tant que Titulaire du Marché à compter de la Date de Transfert.

Le présent avenant s'applique mutatis mutandis portant sur toutes les Prestations effectuées par AEF.

¹ Merci de reporter le(s) numéro(s) indiqué(s) en objet du courrier joint.



Article 3 Paiement

A compter de la Date de Transfert, les règlements devront être adressés à AEF, conformément aux références bancaires portées sur les factures adressées au Pouvoir adjudicateur.

Article 4 Clauses inchangées

Toutes les autres clauses et conditions du Marché, ainsi que ses avenants éventuels, demeurent applicables en tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant.

Article 5 Signature électronique

De convention expresse entre les Parties, la signature de cet accord en version électronique, transmise par email, aura la même valeur probante qu'un écrit et sera considérée comme un original.

A Ancenis - Saint-Étienne, le 14/03/2023

Pour accord du Pouvoir adjudicateur :

Nom du Représentant Légal : M. Remy Geron

Fonction : Représentant du Pouvoir Adjudicateur

Cachet et signature :

Pour AEF et ANO



Maire
Vice-Président du CD 44



Ce relevé est destiné à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiements de quittances, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

APAVE EXPLOITATION FRANCE
6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE

Compte en EUR (EURO)

IBAN⁽¹⁾:

BIC⁽²⁾:

Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
30004	00813	00011252786	51	ETOILE ENTREP. (00813)

(1) International Bank Account Number

(2) Bank Identifier Code

(3) Relevé d'Identité Bancaire



BNP PARIBAS

Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

Ce relevé est destiné à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiements de quittances, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

APAVE EXPLOITATION FRANCE
6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE

Compte en EUR (EURO)

IBAN⁽¹⁾:

BIC⁽²⁾:

Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
30004	00813	00011252786	51	ETOILE ENTREP. (00813)

(1) International Bank Account Number

(2) Bank Identifier Code

(3) Relevé d'Identité Bancaire



BNP PARIBAS

Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

Ce relevé est destiné à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiements de quittances, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

APAVE EXPLOITATION FRANCE
6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE

Compte en EUR (EURO)

IBAN⁽¹⁾:

BIC⁽²⁾:

Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
30004	00813	00011252786	51	ETOILE ENTREP. (00813)

(1) International Bank Account Number

(2) Bank Identifier Code

(3) Relevé d'Identité Bancaire